



MAIRIE DE MAINCY

S-et-M - 77950

Tél. : 01.60.68.17.12

FAX : 01.60.68.60.04

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le sept janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain PLAISANCE, Maire.

Présents : M. Alain PLAISANCE, **Maire**

M. Stéphane FONDANESCHES, Mme Josée ARGENTIN, M. Eric BODINIER, Mme Ludivine BOULAY MOUZON, Mme Martine BOUCHERON, M. Dominique BALDUCCI, Mme Emmanuelle COUPARD, M. Jean-Charles de VOGÜÉ, M. Stéphane MASSE, Mme Mélanie TOUCHARD, Mme Emilie BOISSON,

Conseillers Municipaux,

Pouvoir(s) : M. Michel TROUPEL pouvoir à M. Stéphane FONDANESCHES, Mme Karine TURPIN pouvoir à Mme Josée ARGENTIN, Mme Justine VEYRIERES pouvoir à Mme Mélanie TOUCHARD.

Absent(e)s Excusé(e)s : Mme Anika MAJDLING, M. Emmanuel COURTAY, M. William LHERMIGNY,

Nombre de Conseillers	En exercice	18
Date de la convocation : 4 janvier 2021	Présents	12
Date de l'affichage de la convocation : 4 janvier 2021	Votants	15

Monsieur Alain PLAISANCE, Maire, ouvre le Conseil Municipal à 20h35.

Monsieur Stéphane FONDANESCHES est nommé Secrétaire de séance.

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

- **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE REVISER LE PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

2021-1-1-01 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE REVISER LE PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réviser le plan d'accessibilité de la voirie et des équipements publics.

2021-1-2-02 : Retrait de la délibération 2020-6-5-58 du 5 novembre 2020 RELATIVE A L'AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PRÉFECTURE DANS LE CADRE DE LA DETR POUR LA MISE EN CONFORMITE ET ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE SES BATIMENTS ANNEXES, Nouvelle rédaction

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet des travaux d'accessibilité PMR de la Mairie et de ses bâtiments annexes tout en préservant le patrimoine de notre village classé.
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2021 et **ARRETE** les modalités de financement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2021-1-3-03 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PRÉFECTURE DANS LE CADRE DE LA DETR POUR LA MISE EN CONFORMITE ET ACCESSIBILITE DES BLOCS SANITAIRES DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ECOLE MATERNELLE CHARLES LE BRUN

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de mise en conformité et accessibilité des blocs sanitaires du restaurant scolaire et de l'école maternelle Charles Le Brun.
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2021 et **ARRETE** les modalités de financement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2021-1-4-04 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER DES AVENANTS RELATIFS AU MARCHE PUBLIC « RENOVATION DE LA SALLE ROBERT DUBOIS »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer les avenants dans le cadre de la rénovation de la Salle Robert DUBOIS et des abords PMR Phase 3.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h43.

Affiché le : 15/01/2021

Retiré le : 15/03/2021

Le Maire



Alain PLAISANCE